Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260630-DE_2026_046-DE

COMMUNE DE LA BOUSSAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Le 30 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de LA BOUSSAC s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le vendredi 24 juin 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BLANCHET David, BOULMER Daniel, CHAPDELAINE Jérôme, FAUVEL Christine, LAYER Martine, LEMENANT Fanny, LOIZEAU Cyrille, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, NOEL David, VIGOUR David, VITASSE Marie-Frédérique
Excusé sans procuration : RABOURT Jean-Luc, RICHEUX Nadège

Secrétaire de séance : MARTIN Monique

2026-046 - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-8 relatif à l'adoption d'un règlement intérieur dans les communes de 1 000 habitants et plus,

VU l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Considérant que la commune de La Boussac, comptant 1268 habitants, est tenue d'adopter un règlement intérieur dans un délai de six mois suivant son installation,

Considérant la nécessité de préciser les modalités de fonctionnement du conseil municipal, notamment en ce qui concerne l'organisation des séances, la tenue des débats, les droits des conseillers municipaux et les conditions d'expression des groupes,

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération,

Sur exposé de Madame la maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur du conseil municipal de la commune tel qu'annexé à la présente délibération,
- **Précise** que ce règlement intérieur entrera en vigueur à compter de son adoption et s'appliquera pour toute la durée du mandat municipal en cours,
- **Autorise** Madame la maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260630-DE_2026_046-DE

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 30 juin 2026

Le président de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétaire de séance,
Monique MARTIN